

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 mars 2020**

Convocation du 05 mars 2020

**Présents** : Madame BEILLARD, Madame RAVENEAU, Mesdames COUET, LAURENT, Messieurs BOSSIS, GROLEAU, LHUILLIER, PIAU, ROUSSIASSE, CHAPEAU, DELAUNAY.

**Excusés** : Madame BONIN – Madame PICHONNEAU

**Pouvoirs** : Madame BONIN Marjorie donne pouvoir à Madame RAVENEAU Annie  
Madame PICHONNEAU donne pouvoir à Madame BEILLARD

**Secrétaire de séance** : Monsieur DELAUNAY Benoît

-----  
Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 4 février 2020.

### **Compte-rendu du Conseil d'école et commissions des espaces verts**

#### ***Conseil d'école***

Madame le Maire fait un point sur la réunion qui s'est tenue le 10 février. L'école compte à ce jour 124 enfants Effectifs prévus pour la rentrée prochaine : 118 enfants. Des actions pédagogiques ont été réalisées, d'autres sont en cours de réalisation. Un travail a été engagé sur les dangers d'internet et des réseaux sociaux. Une réunion publique est envisagée en partenariat avec le Département.

Les évaluations nationales de CP et de CE1 ont été passées en septembre 2019. Une deuxième partie a été effectuée fin janvier.

Concernant le Plan de Protection et Moyens de Secours, les consignes sont bien intégrées.

Projet ENIR : les élèves ont commencé à utiliser les tablettes

Projet BCD : la bibliothèque de l'école a bénéficié d'une subvention d'un montant de 1 790.00 €. Cette aide permettra l'achat de livres, l'aménagement d'un lieu agréable et propice à la lecture.

#### ***Commission espaces verts***

- les plantations de printemps ont été choisies

### **Point sur les travaux d'eaux usées et d'eau potable Rue de la Vincenderie et Rue des Longeards**

Travaux effectués par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Début des travaux : 10 mars. Durée environ un mois et demi. Une déviation a été mise en place pour les poids lourds. Réunion de chantier prévue tous les mercredis. Un courrier aux riverains a été envoyé avant le début des travaux par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

### **PLUi secteur Loire-Longué : arrêt de projet par le conseil communautaire**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la décision du conseil communautaire en date du 5 mars 2020 portant sur l'arrêt du projet du PLUi du secteur « Loire-Longué ». Les 9 communes de ce périmètre disposent d'un délai de 4 mois pour formuler un avis conforme aux dispositions réglementaires. Les dates de l'enquête publique seront communiquées par voie de presse locale et par affichage.

### **Présentation budget 2020**

Madame le Maire présente au conseil municipal les grandes lignes budgétaires de 2020 en fonctionnement et en investissement.

#### **DPU**

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur les immeubles situés :

28 Rue de la Mairie - 5 Place du Monument - 8 Rue de l'Aumônerie - 25 Rue de l'Amandier -  
l'Ouche Cottin - 8 Rue de l'Amandier

Fin de séance 23h00.